

ÉTUDE CRITIQUE

SUR

LE GESTA REGUM FRANCORUM

PAR

Godefroid KURTH,

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.



BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE,

rue de Louvain, 108.

1889

ÉTUDE CRITIQUE

SUR

LE GESTA REGUM FRANCORUM (1).

Le *Gesta Regum Francorum* est une chronique anonyme (2) du VIII^e siècle qui nous a été conservée en deux recensions assez différentes, ce qui a notablement contribué à embrouiller les controverses au sujet de l'auteur et de sa nationalité. Le texte original, dont il existe plus de vingt manuscrits, parmi lesquels les plus célèbres sont celui de Cambrai et celui du baron de Crassier, porte le titre de *Liber Historiæ Francorum*; il fut écrit par un auteur neustrien en l'année 727, comme l'atteste cette indication relative au roi Thierry IV, par laquelle il conclut : *Qui nunc anno sexto in regno subsistit*.

L'autre recension, qui ne consiste pas dans un simple remaniement de style, mais qui a été en partie abrégée et

Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*,
3^{me} série, t. XVIII, n^o 8; 1889.

(1) *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 3^e série, tome XVIII, n^o 8, pp. 261-291, 1889.

(2) Sur cet ouvrage, voir : E. CAUER, *De Karolo Martello*. Leipzig, 1846, *diss.*, pp. 11-28.

H. BROSIEN, *Kritische Untersuchungen der Quellen zur Geschichte des fränkischen Königs Dagobert I.* Goettingue, 1868, pp. 41-44.

W. WATTENBACH, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 3^e édition, Berlin, 1885, t. I, pp. 103-105, et B. KRUSCH dans l'appendice du même volume, pp. 404-406.

G. MONOD, *Les origines de l'historiographie à Paris* (Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France), t. III (1876), pp. 219-240.

RANKE, *Weltgeschichte*, IV^{ter} Theil, appendice V : *Gregor von Tours*, pp. 328 à 368. Leipzig, 1885.

en partie complétée, est intitulée : *Liber sancti Gregorii Toronis episcopi gesta regum Francorum*. Le remanieur commettait donc déjà l'erreur, si fréquente après lui, de confondre le *Gesta* avec la chronique de saint Grégoire de Tours. Comme on peut le voir par la nature des additions et des retranchements qu'il a faits sur le texte original, il est Austrasien et chaud partisan de la maison carolingienne. Il écrivait d'ailleurs lui-même du vivant de Thierry IV, ^(+ 737) puisque dans son remaniement il a laissé subsister la mention signalée ci-dessus, en se bornant à supprimer les mots *anno sexto* (1).

Laissant de côté le remanieur austrasien dont nous n'avons pas à nous occuper ici, nous tâcherons de dégager du texte primitif du *Gesta regum Francorum* ce qu'il peut nous apprendre sur la personne et sur la nationalité de l'auteur, et de déterminer la valeur de l'ouvrage.

Le *Gesta regum Francorum* est un résumé des six premiers livres de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours, continué par le récit des événements qui s'écoulèrent depuis la mort de Chilpéric, en 584, jusqu'à l'année 727, où l'auteur cessa d'écrire.

Il se partage donc en trois parties bien distinctes : la première ayant le degré d'exactitude et de richesse que pouvait avoir un résumé de Grégoire; la seconde réduite, par l'absence d'autres sources que la tradition, à n'être que l'informe et légendaire croquis d'un passé déjà lointain; la troisième enfin, contenant le récit des événements dont l'auteur avait été le contemporain, ou qu'il pouvait avoir connus par l'intermédiaire de témoins oculaires.

(1) Voir Krusch, o. c.

D'ailleurs sur
le gauche de
- puis p. 5
- ultia Remum
- soit avant 736,
- la 1^{re} partie de
- m, q^u l'con:
- est de 736.

appartient à Wianda et à Quigob. La thèse sur le *Gesta*
est dans le (p. 11) prologue est contenue par Waltz, Feu-
hickhorn Banden

avec la possibilité de l'autre belle *Gesta* connue
simplement la part correspondante au premier
liti à Gregorio mia (Hilberin Gistimata
Najna p. 74 r.) (5)

critique par
Eickhorn
263

On a cru et répété, à diverses reprises, qu'indépendamment de Grégoire de Tours, l'auteur du *Gesta* avait connu et utilisé d'autres documents écrits. C'est une erreur. Il faut bien qu'il ait été fort peu au courant de l'historiographie de son époque, puisqu'il ne connaissait pas même les quatre derniers livres de Grégoire de Tours, et que, comme tout le monde en convient et comme il est facile de s'en convaincre, il ignorait jusqu'à l'existence de la chronique de

Frédégaire. Comment donc supposer qu'il aurait connu des documents moins importants à son point de vue, et qu'il aurait eu l'esprit critique assez éveillé pour demander des renseignements historiques à un texte législatif? Parce qu'il rapporte, sur l'origine de la loi salique, la même légende qui est racontée dans le Prologue de ce document, on a supposé que c'est de là qu'il l'a tirée. Supposition gratuite, car il n'est pas même démontré que le Prologue existât déjà en 727, et il se peut fort bien que le *Gesta* lui soit antérieur, que dis-je, qu'il soit même sa source! D'ailleurs, l'histoire en question a un caractère tellement légendaire, qu'elle est manifestement due à la tradition, et dès lors pourquoi vouloir que l'auteur du *Gesta*, si au courant de la tradition, ait dû aller la chercher ailleurs? A ce compte pourquoi ne pas revendiquer une source écrite pour ses autres légendes, sur l'origine populaire desquelles tout le monde est d'accord?

En réalité, la version du *Gesta* et celle qui figure en tête de la *Loi salique* me paraissent prises l'une et l'autre dans le riche fond des légendes épiques des Francs; elles sont le fragment d'une cantilène héroïque dont l'accent est encore parfaitement reconnaissable dans le Grand prologue.

Il y a entre le Prologue de la loi salique et le *Gesta* le

est rattaché à Prologue de vers
officiel glorifiant les Francs et
dont l'origine macédonienne.
igob Civil. franc. p. 331 dit après
est le parag. 14 *Gesta*: « C'est
paragraphe qu'il faut lire
à l'origine d'une narration

à la fin de l'
Waltz Das alt. Recht
Fueerbach p. 66
Veky p. 680
Zöpfel d. St. u. R.
II, I, p. 28.

« Deux prologues
VII^e et VIII^e in
Pardons p. 41
mais l'un paraît
être le Prologue de
« un prologue
un d'entre vous
« un prologue
« un d'entre vous
p. 343 et 344.
« les prologues
« épilogue mit d.
« bas épique...
« H. d. de inst. p.
« l'Anna I p. 20
« « H. un vol.
« même style de
« même langue q
« loi, et il est
« in ill. q^u il un
« par l'œuvre d'
« l'œuvre. Or
« dans le Grand
« d'après un cer
« Furdel à Louv
« p. 99. « H. wa
« une version réda
« de la loi qui aurait été
« épiques, dont de l'œ
« pour de l'honneur de la
« légendaire. « Il est aussi
« d'ailleurs... « il va quel, on

« l'œuvre. Or
« dans le Grand
« d'après un cer
« Furdel à Louv
« p. 99. « H. wa
« une version réda
« de la loi qui aurait été
« épiques, dont de l'œ
« pour de l'honneur de la
« légendaire. « Il est aussi
« d'ailleurs... « il va quel, on

même rapport qu'entre le *Gesta* et Frédégaire : ils ne procèdent pas l'un de l'autre, ils procèdent l'un et l'autre d'une source commune, qui est la voix populaire.

Il n'est pas possible non plus d'admettre que l'auteur du *Gesta* ait eu quelque connaissance de César et de Tacite, pour la raison que certain passage semble reproduire des informations de l'un et l'autre de ces auteurs. Voici le passage en question, suivi des textes correspondants des deux auteurs latins.

Gesta c. 5.

Habitabat itaque Chlodio rex in Dispargo castello in finibus Thoringorum, in regione Germaniæ. Propterea omnes regiones gentium, quæ ultra Rhenum fluvium sunt, hoc nomine nuncupantur *Germaniæ*, eo quod in *Germania* corpora sunt immanissima, generatioque sævissima et dura, et populi semper indomiti ac ferocissimi.

Quorum fuisse centum pagos tradit scriptura.

Tacite.

Ceterum *Germaniæ* vocabulum recens et nuper additum, quoniam qui primum Rhenum transgressi Gallos expulerint ac nunc Tungri, tunc Germani vocati sint. Ita nationis nomen non gentis coaluisse paulatim, ut omnes primum a victore ob metum, mox a se ipsis invento nomine Germani vocarentur.

Germ., c. 2.

César.

Hi (Suevi) centum pagos habuisse dicuntur.

Bell. Gall., IV, 1. Cf. id., ibid., I, 37.

On voit par là, premièrement, que l'auteur du *Gesta* ne connaît pas la source de ses renseignements, puisqu'il la désigne sous le nom vague de *scriptura*; 2° qu'il confond ici les Suèves avec l'ensemble des Germains, nouvelle preuve qu'il n'a pas trouvé les renseignements dans le texte même de César, où la distinction est faite très nettement. Il a entendu parler des cent *pagi* d'un peuple germanique comme d'un fait attesté par un auteur ancien; voilà tout ce qu'on peut conclure de ses paroles; aller plus loin serait forcer son texte. Quant au reste du passage reproduit ci-dessus, il a bien une parenté lointaine avec un passage de la *Germania* de Tacite, mais il prouve également que l'auteur du *Gesta* ne connaît pas la *Germania*, et que les renseignements lui arrivent par un intermédiaire, peut-être par un ouvrage géographique où l'on paraît avoir risqué une étymologie du mot *Germania* (1).

Il semble cependant que l'auteur ait possédé des données écrites sur Clovis II, puisqu'il dit au sujet de ce roi :

De hujus morte et fine nihil dignum historia recolit. Multi enim scriptores ejus finem condemnant nescientes finem nequitiae ejus, in incertum de eo alia pro aliis reddentes.

Mais, quelque catégoriques que soient ces paroles, elles ne prouvent pas que les écrits en question aient été utilisés par notre auteur : il ne les cite que pour les combattre, et il n'a sur Clovis II aucun renseignement autre que ceux qui lui sont fournis par la tradition orale. D'ailleurs, si Clovis II a été mentionné dans quelque écrit, ce sera tout au plus une vie de saint où il aura figuré d'une ma-

(1) On dirait du moins qu'il y a ici une allusion à l'ancienne étymologie qui faisait des *Germains* les *hommes de guerre*.

nière incidente, et il ne reste pas moins établi que l'auteur du *Gesta* a travaillé sans autre source écrite que Grégoire de Tours.

Dans l'abrégé qu'il fait de ce dernier, l'auteur suit un plan bien déterminé, éliminant des récits de Grégoire tout ce qui ne se rattache pas directement à l'histoire des Francs, et laissant même de côté, dans celle-ci, bien des faits importants, mais qui n'ont pas d'intérêt pour l'histoire de la Neustrie, tels que la mort de Sigebert et de Chlodéric de Cologne, l'expédition de Childebart en Auvergne, la punition de cette province par Thierry I^{er}, la guerre de Childebart et de Clotaire contre les Burgondes, la révolte de Mundéric contre Thierry, etc. A ce point de vue, on définirait assez exactement l'ouvrage en l'appelant *un résumé de l'histoire des Francs fait à l'usage des Neustriens*.

Ce résumé est fait d'une manière assez consciencieuse et non sans exactitude : peut-être même est-il supérieur sous ce rapport à Frédégaire. Cependant, comme il arrive à tout abrégé, il altère parfois la physionomie des faits en supprimant des détails nécessaires, et même, mais plus rarement, il tombe, par distraction, dans de véritables bévues. Ainsi il place à l'époque de la guerre de Clovis contre Gondebaud l'institution des rogations à Vienne, par saint Mamert, parce qu'il a lu trop vite le passage de Grégoire de Tours où cette histoire est signalée comme contenue dans les œuvres de saint Avitus de Vienne, un des successeurs de saint Mamert et le contemporain de Gondebaud (1). C'est par suite d'une lecture superficielle de son auteur qu'il raconte qu'Ingoberge a réduit au métier

(1) *Greg. Tur.*, II, 33; *Gesta Franc.*, c. 16.

de cardeur de laine le père de sa rivale Méroflède, alors qu'on voit par Grégoire qu'il exerçait en effet ce métier, et qu'Ingoberge s'est bornée à le montrer au roi pendant qu'il était occupé à son travail (1). C'est une bévue encore qu'il commet lorsque, après avoir raconté que les Francs de Chilpéric abandonnèrent leur roi pour se soumettre à Sigebert, il ajoute que celui-ci les envoya assiéger Chilpéric à Tournai, en leur faisant dire qu'il irait les rejoindre avec son armée (2). Grégoire de Tours n'a pas la responsabilité d'avoir attribué une si énorme maladresse à Sigebert; ce sont ses propres guerriers que ce roi envoie en avant au siège de Tournai, et un simple pronom, intercalé ici à tort, détruit toute la logique du récit.

De pareilles inadvertances sont d'ailleurs rares chez notre anonyme. Ce que l'on retrouve plus fréquemment chez lui, c'est le besoin de préciser, au point de vue géographique ou topographique, les faits racontés par son auteur.

Voici un aperçu des faits sur lesquels portent ces addi-

(1) *Greg. Tur.*, IV, 26; *Gesta Franc.*, 30.

(2) *Greg. Tur.*, IV, 51. Tunc Franci qui quondam ad Childebartum aspexerant seniore, ad Sygibertum legationem mittunt ut ad eos veniens, derelicto Chilperico, super se ipsum regem stabilirent. Illi vero hanc audiens, misitque qui fratrem suum in supra memorata civitate obsederent; ipsi illuc properare deliberat.

Gesta Franc., 52: Tunc Franci qui quondam ad Childebartum seniore aspexerant ad Sigibertum legationem mittunt ut ad eos veniret, et illic Chilperico derelicto ipsum supra se regem stabiliunt. Qui hanc audiens misit eos ut fratrem suum in supra memorata civitate Turnaco obsiderent, dicens se cum exercitu eos esse secuturum.

Handwritten notes:
 K. 1. 11.
 K. 1. 11.
 K. 1. 11.
 K. 1. 11.
 K. 1. 11.
 K. 1. 11.

tions; les mots en *italiques* contiennent le renseignement ajouté :

Gesta Francorum 5. Dispargum, séjour de Clodion, est en *Germanie*, dans le pays des Thuringiens, au delà du Rhin (Grég., II, 9).

Clodion traverse la Charbonnière et s'empare de Tournai, puis de Cambrai (Grég., II, 9).

8. Les Francs s'emparent d'Agrippina, sur le Rhin, à laquelle ils donnent le nom de Cologne, puis de Trèves sur la Moselle.

11. Clovis épouse Clotilde à Soissons (Grég., II, 28).

14. Clovis marche contre les Allamans et les Suèves (Grég., II, 30).

17. Clovis bâtit l'église Saint-Pierre à Paris (1).

Il a sa rencontre avec Alaric à Vouillé, sur les bords du Clain (*super fluvium Clinno*) (Grég., II, 37).

Après ses victoires sur les Goths, Clovis fait séjourner les Francs dans le Bordelais et dans la Saintonge (*ad delendam Gothorum gentem*) (Grég., II, 37).

19. La bataille des Francs contre Chochilaïcus est livrée dans le pagus Attuarios (Grég., III, 3).

(1) Grégoire de Tours, à la vérité, dit au chapitre XXXXIII du livre II que Clovis fut enterré *in basilica sanctorum apostolorum, quam cum Chrodechilde regina ipse construxerat*. Mais ce qui prouve que le renseignement fourni par le *Gesta* provient d'une autre source que cette mention indirecte faite par Grégoire, c'est que 1° le *Gesta* le rapporte à une autre place de son récit; 2° donne le détail à l'occasion de la légende de la fondation de cette église, qu'il raconte au long; 3° connaît l'église sous le nom de Saint-Pierre, et non sous celui des Saints-Apôtres que lui donne Grégoire. Je suis donc autorisé à faire figurer cette indication topographique parmi celles que l'observateur ajoute au récit de Grégoire.

23. Childebart dans son expédition en Espagne s'empare de Tolède (Grég., III, 10).

24. Clodoald meurt moine et est enterré *Noviento villa Parisiaci suburbano* (Grég., III, 18).

25. Clotaire 1^{er}, menacé par Childebart et par Théodebert, se réfugie dans une forêt qui s'appelle *Arelauno* (Grég., III, 28).

26. Childebart, revenant de sa seconde expédition d'Espagne, rapporte de Saragosse l'étoile de saint Vincent pour laquelle il bâtit l'église Saint-Vincent à Paris (Grég., III, 29 et IV, 20) (1).

32. Chilpéric dans sa guerre contre son frère Sigebert pousse jusqu'à Reims et brûle et dévaste la Champagne (Grég., IV, 50).

31. Le roi Charibert meurt et est enterré au château de Blaye dans la basilique de Saint-Romain (Grég., IV, 45).

Chilpéric, fuyant devant son frère Sigebert, se sauve par *Rodemagensem urbem* et va s'enfermer à Tournai (Grég., IV, 50).

33. Le jeune Mérovée, envoyé dans le pays de Poitiers par son frère, revient à Rouen per *Cenomanicum* (Grég., V, 2).

Saint Germain de Paris est enterré dans la basilique de Saint-Vincent.

En examinant de près ces renseignements, on s'aperçoit que le plus grand nombre sont le résultat d'un travail

(1) Je fais ici la même observation que plus haut. Grégoire, IV, 20, sait que Childebart a bâti l'église Saint-Vincent, mais ce n'est pas à lui qu'est dû le renseignement de l'anonyme, dans lequel il fait partie d'un récit qui manque chez Grégoire de Tours.

purement intellectuel de l'abrégiateur sur les données que lui fournit sa source. Ses additions ne sont nullement puisées dans une autre source écrite; elles sont ou des gloses implicitement contenues dans Grégoire lui-même, ou tout au moins des conjectures suggérées par son texte. Ce sont des interprétations de valeur inégale, selon que les connaissances de l'auteur rencontrent ou non les faits. S'agit-il de simples détails de géographie, qui n'ont pas varié depuis Grégoire de Tours, alors il n'y a rien à redire. Il est exact, en effet, que pour venir de Belgique en France il fallait traverser la Charbonnière; que Vouillé est situé sur le Clain, que pour attaquer Reims il fallait traverser la Champagne, et que pour aller de Poitiers à Rouen on passe par le Mans. Pour ajouter de tels éclaircissements au texte de Grégoire, pas n'était besoin que l'auteur du *Gesta* allât chercher d'autres sources d'informations: il lui suffisait de savoir sa géographie.

S'agit-il au contraire de faits où à l'élément géographique se mêle un élément historique, alors le travail de notre abrégiateur reste purement conjectural, et ses renseignements sont, si l'on peut ainsi parler, suspendus dans le vide. S'il nous dit que Dispargum est en Germanie et sur la rive droite du Rhin, ce n'est pas qu'il ait là-dessus quelque renseignement personnel, c'est parce que de son temps on ne connaît plus de Thuringie cisrhénane; s'il rapporte que le mariage de Clotilde a eu lieu à Soissons, c'est parce qu'il se figure cette ville comme ayant été la capitale de Clovis jusqu'à son départ pour Paris; s'il ajoute les Suèves aux Alamans que Clovis va combattre, c'est que ces deux peuples sont voisins, et que de son temps on est habitué à les confondre; s'il nomme la Saintonge avec le Bordelais comme ayant servi de quar-

Il dit de la France, ayant fini Clovis, lui-même beaucoup de parties, requies des choses d'après, dont j'ai écrit, il a fini de la France, en com - seul tout et par conséquent des parties de la France de la France de la France; en com - fini, explicatif de l'acte:

tier d'hiver aux Francs après la guerre des Visigoths, c'est à cause du voisinage de ce pays et de l'Angoumois; s'il place le théâtre de la victoire sur Chochilaicus dans le *pagus Attuarios*, c'est parce qu'il sait par Grégoire qu'elle eut lieu dans le royaume de Théodoric et sur les bords de la mer, et que ce *pagus* est le seul qui répond à cette double indication; s'il fait fuir Chilpéric par Rouen, c'est parce qu'il a vu dans Grégoire de Tours que c'est l'itinéraire de Sigebert qui le poursuit (1). Dans tous ces renseignements ajoutés au texte de Grégoire, il faut donc voir, non de nouveaux témoignages, mais de simples interprétations de témoignages. Ils sont intéressants en tant qu'ils nous initient au procédé intellectuel de l'auteur, et qu'ils nous font constater chez lui des connaissances géographiques assez étendues.

Il ne reste donc, de toute la liste ci-dessus, qu'un très petit nombre de renseignements qui proviennent d'une autre source que Grégoire lui-même expliqué ou commenté, et ces faits sont relatifs au monastère de Saint-Germain-des-Prés, à l'église Sainte-Geneviève et au monastère de Saint-Cloud, près de Paris. Nous verrons plus loin quelle conclusion il faut en tirer pour la patrie de l'auteur; bornons-nous à remarquer pour le moment qu'ils constituent les seules additions réelles faites par l'abrégiateur au texte de Grégoire.

(1) L'auteur du *Gesta* croit savoir que la tombe de Charibert est à Blaye, alors qu'il résulte de Grég. *Glor. Confess.*, c. 19, que ce roi est mort à Paris. Apparemment, selon une ingénieuse conjecture de Ruinart, adoptée par M. Krusch, il l'aura confondu avec son homonyme, le fils de Clotaire II, qui, ayant reçu l'Aquitaine en partage, y est mort et y a sans doute eu son tombeau.

Il y en a d'autres cependant qui sont, il est vrai, d'une autre nature. La fable de l'origine troyenne des Francs, l'histoire politique et amoureuse de Childéric, celle du mariage de Clovis avec Clotilde, celle du siège d'Avignon par Clovis, celle de la guerre des Visigoths, celle de l'assassinat de Chilpéric, sont accompagnées de légendes et de circonstances fabuleuses non rapportées dans Grégoire de Tours, et fort étroitement apparentées avec celles que nous trouvons consignées dans Frédégaire. Non qu'elles soient empruntées à celui-ci : notre auteur ne l'a pas connu, et la parenté que nous remarquons entre leurs récits, dans les parties qui manquent chez Grégoire, provient, comme je l'ai dit, de ce qu'ils ont puisé l'un et l'autre à la même source, qui est la tradition populaire. Seulement, si je puis continuer la comparaison, ils n'ont pas puisé tous les deux à la même place : l'auteur du *Gesta* a puisé beaucoup plus bas que Frédégaire, à un endroit où le flot épique coulait peut-être avec plus d'abondance, mais n'avait plus la transparence relative qui, dans Frédégaire, permet encore de retrouver facilement l'aspect du fait historique et réel. Les légendes du *Gesta* ne semblent pas sortir directement de la bouche populaire ; on dirait qu'avant d'arriver à lui, elles ont passé par des milieux plus civilisés, plus romains, peut-être même par des monastères, et qu'elles y ont pris une couleur à la fois moins épique et moins barbare. Le *Gesta* a d'ailleurs des légendes que Frédégaire ne connaît pas, notamment la tragique histoire des amours de Frédégonde et de Landéric, ou encore la piquante historiette du cheval de Clovis donné à saint Martin, qui met dans la bouche de ce roi le premier bon mot de l'histoire de France.

L'auteur continue de puiser à la source populaire pour la deuxième partie de sa chronique, celle qui va de la mort de Chilpéric, en 584, jusqu'à l'endroit où commencent ses souvenirs personnels ou ceux de ses témoins. Il est même réduit à s'en tenir exclusivement à la tradition pour cette seconde partie, n'ayant, comme je l'ai montré, aucune source écrite à sa disposition. Dès lors, quoi d'étonnant s'il est mal renseigné, et si, à la place de faits historiques, il ne nous offre qu'un petit nombre de légendes ?

Sur la période qui va de 584 à 591, et à laquelle Grégoire de Tours a consacré les quatre derniers livres de son histoire, il ne sait absolument rien, bien qu'elle soit remplie par l'histoire de la rébellion du prétendant Gundobald, par les guerres de Childebart II contre les Lombards et par celles de Gontran contre les Visigoths. Pour toute la période qui s'écoule depuis la mort de Gontran jusqu'à celle de Clotaire II (592-628), il n'a vraiment que trois récits populaires se suivant et s'enchaînant comme les tableaux successifs d'une épopée. C'est d'abord l'histoire de la guerre de Frédégonde contre les Austrasiens, concentrée tout entière dans le fantastique épisode de la forêt qui marche ; puis, la lugubre succession des crimes commis ou inspirés par Brunehilde, et dont sa mort tragique est l'expiation ; c'est, enfin, l'épisode tout barbare de la guerre de Clotaire et de Dagobert contre les Saxons, avec des détails extrêmement curieux et pleins de saveur de terroir. Ces trois récits, dont le cachet populaire est beaucoup plus accentué que dans les autres légendes de notre auteur — sans doute parce qu'ils viennent directement de la source et qu'ils ne se sont pas altérés en passant par divers milieux — sont tout ce que l'auteur connaît sur la

période en question, à part quelques mots sur la guerre de Clotaire II contre Théodoric de Bourgogne (c. 37).

A partir du règne de Dagobert I^{er}, l'élément épique disparaît des récits du *Gesta*, et nous nous retrouvons sur un terrain plus solide. Ce n'est pas que l'auteur renonce à puiser dans les souvenirs populaires, mais ces souvenirs n'ont pas encore eu le temps de s'altérer suffisamment pour se dépouiller de tout leur caractère historique. Dagobert est, pour lui, le grand roi, le Salomon des Francs; il en fait un éloge magnifique. Cependant il ne possède sur ce souverain aucune donnée légendaire: on voit que sa figure n'a pas encore passé par le prisme de l'épopée au moment où écrit l'auteur. Clovis II, fils de Dagobert, n'attire pas l'attention de notre historien; il lui accorde tout au plus un coup d'œil dédaigneux en passant. Par contre, il s'arrête avec intérêt devant les deux grandes figures du VII^e siècle finissant: Ébroïn et saint Ouen. Mais aucun des deux n'est devenu dans son récit un héros épique: ils sont trop récents pour que leur physionomie ait eu le temps de s'altérer.

Après Ébroïn, mort en 681, commence ce qu'on peut nommer la période des souvenirs personnels de l'auteur: elle va jusqu'à la fin de son livre.

Voici donc comment on pourrait formuler le résultat de notre analyse:

Le *Gesta regum Francorum* se compose de quatre parties:

La première, qui va du chapitre 1^{er} au chapitre 35, est un résumé de la chronique de Grégoire de Tours, complétée à l'occasion par des traditions épiques;

La deuxième, qui comprend les chapitres 36 à 41, s'appuie exclusivement sur les traditions épiques;

On voit que les gens les légendes de *Gesta* est accumulé
 6 années 584-620, c'est à dire du l'époque de
 le début de sa grande œuvre. Pour l'époque postérieure, on
 a rien raconté, et dire même, mais peut-être de
 eux, n'a plus rien appris de populaire. Le fait est

La troisième, comprenant les chapitres 42 à 46, est racontée d'après des souvenirs populaires qui n'ont pas encore pris le caractère de traditions épiques;

La quatrième, enfin, allant des chapitres 47 à 53, contient les souvenirs personnels de l'auteur, et constitue la partie la plus historique et la plus originale de son travail.

Il resterait à nous occuper de l'auteur, tâche facilitée par ce que nous avons exposé plus haut. On sait déjà que c'est un Neustrien: les preuves en abondent dans son livre; le plan même de celui-ci, l'élimination de tout ce qui ne se rapporte pas à la Neustrie, l'intérêt que ce pays inspire à l'auteur, le ton presque sympathique sur lequel il parle d'Ébroïn, son admiration pour saint Ouen, son indignation contre l'Austrasien Grimoald, qui a voulu détrôner un Mérovingien, tout cet ensemble d'indices suffirait pour l'attester. Au surplus, dans son résumé de Grégoire de Tours, il ajoute à toutes ces présomptions une preuve géographique bien concluante, attestant qu'il écrit au nord de la Loire: là où Grégoire, qui vivait au sud de ce fleuve, écrit *citra Ligerim* (IV, 47), il écrit, lui, *ultra Ligerim* (c. 32). Un autre fait du même genre va nous permettre de préciser davantage encore. Grégoire ayant écrit que Sigebert conquiert tout le pays situé *en deçà de Paris* (*citra Parisius*, IV, 52), l'auteur du *Gesta* écrit *au delà de Paris* (*ultra Parisius*, c. 32), preuve que nous avons affaire à un auteur vivant au nord de la Seine.

Est-il possible d'aller plus loin? Oui, dit M. Cauet, qui, appuyé ici par M. Krusch, croit pouvoir faire de l'auteur un moine du diocèse de Rouen, peut-être de Saint-Wandrille, comme l'insinue M. Krusch. Mais les raisons données par ces deux auteurs sont loin d'être convaincantes,

La vénération avec laquelle notre auteur parle de saint Ouen ne suffit pas pour qu'on soit autorisé à croire qu'il appartient à son diocèse; ne sait-on pas que, de tous les saints de l'époque mérovingienne, saint Ouen est celui qui tient le plus de place dans les récits des contemporains (1); et qu'il y est toujours entouré du même éclat? Le rôle considérable qu'il a joué dans l'histoire de son temps, le crédit dont il a joui auprès de personnages qui, comme Dagobert I^{er} et Ébroïn, disposaient des destinées de la nation, l'âge avancé auquel il est arrivé, et qui faisait de lui le patriarche des Francs, voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer le prestige qui, aux yeux de l'auteur du *Gesta*, entourait le prodigieux vieillard. La supposition de Cauar ne repose donc sur aucun fondement, et M. Krusch, qui veut bien la prendre sous son patronage, ne la fortifie guère en invoquant la mention faite de la forêt d'Arelauno et celle de la fuite de Chilpéric *per Rotomaginsem*. Nous avons vu plus haut que ce sont là des conjectures géographiques familières à l'auteur, dont les connaissances ne se limitent pas au seul diocèse de Rouen; il suffira de relire notre liste pour le constater.

(1) Saint Ouen est mentionné encore dans les écrits suivants : *Vita Agili*, c. 14-19; *Vita Columbani*, c. 50; *Vita Geremari*, c. 8, 10, 11, 17, 23-25; *Vita Wandregisili*, c. 12 et 15; *Vita Balthildis*, c. 5; *Vita Filiberti*, c. 1, 2, 25-27; *Vita Amandi*, c. 16; *Vita Eligii*, *passim*; *Vita Ansberti*, c. 9, 14; *Vita Desiderii*, c. Wattenbach a récemment publié (*Neues Archiv* XIV, 171) un poème acrostiche en forme de croix à la louange de saint Ouen, et composé peut-être dès son vivant. — Je ne crois pas qu'il y ait un autre saint de cette époque sur lequel on puisse recueillir un si grand nombre de témoignages.

*Encore gesta Dagoberti c. 42 (cf. 4)
et c. 51; Fredegar. Cont. I, 4.
Fredegar IV, 78 (sur le nom de Dado)
S. Ouen dans le Gesta c. 42. 45. 47*

M. G. Monod, lui, nous raconte tout un roman au sujet de l'auteur du *Gesta* (1). Celui-ci serait un moine espagnol; Visigoth même, qui, chassé de sa patrie par l'invasion des Arabes, se serait réfugié en France, où il aurait habité successivement les monastères de St-Germain-des-Prés et de St-Denys. Voici comment M. Monod prouve la première partie de sa thèse :

« Si on lit avec attention la partie des *Gesta* où il est question des luttes des Francs contre les Visigoths, on remarque, en effet, que tout en reproduisant les passages de Grégoire où il est question des Goths, le chroniqueur a supprimé toutes les expressions qui leur sont défavorables, et que, d'un autre côté, il a ajouté certains traits qui témoignent d'une sympathie assez prononcée pour eux.

« Grégoire (II, 27), racontant comment Alaric II livra Syagrius à Clovis, ajoute incidemment : « *Ut Gothorum pavere mos est* ». Ce membre de phrase est supprimé par le *Gesta* (ch. 9). Lorsque Clovis propose aux Francs d'aller conquérir l'Aquitaine, Grégoire lui fait dire simplement : « *Valde moleste fero, quod hi Arriani partem teneant Galliarum* ». Les *Gesta* suppriment le *hi* qui a un sens méprisant, et le remplacent par *Gothi*; ils ajoutent au mot *partem* l'épithète *optimam*. Clovis dit dans Grégoire : *Eamus... et redigamus terram in ditionem nostram*. Dans les *Gesta* il ajoute encore cet éloge : *Quia valde bona est*. Le récit de la campagne même de Clovis en Aquitaine porte, dans les *Gesta*, la trace d'un profond ressentiment contre les Francs (1).

« A Angoulême, Grégoire dit que Clovis chassa les Goths :

(1) Le mot est de M. Krusch, o. c., p. 408.

exclusis Gothis; les *Gesta* changent l'exil en massacre, *exclusis en interfectis*, puis ils ajoutent de leur cru : *In Sanctonico vel Burdigalense Francos præcepit manere ad delendam Gothorum gentem* (ch. 17). En parlant de la fuite des Goths, Grégoire les accuse de lâcheté : *cumque secundum consuetudinem Gothi terga vertissent*. Ce reproche est supprimé par les *Gesta* : *Gothi cum rege suo nimis conlæsi terga verterunt*. Le chapitre 37 du même livre de l'*Historia Francorum* qui raconte les violences des Goths contre Quintinius de Rodez, et où les Gallo-Romains sont représentés comme désirant la conquête franque, n'a pas été reproduit par les *Gesta*, qui cependant, pour le règne de Clovis, ne visent pas à la brièveté. Dans le récit de la seconde campagne de Childebart et de Clotaire en Espagne, l'auteur des *Gesta* prête également aux rois des Francs des violences dont Grégoire (III, 29) n'avait pas parlé : *terram vastantes succenderunt interficientes populum*. Par contre, le chapitre 30 du livre III de Grégoire, qui parle en termes sévères des révolutions dont le royaume visigothique était le théâtre, est entièrement omis par les *Gesta*, aussi bien que précédemment tout ce que l'évêque de Tours avait raconté dans son livre sur Euric le persécuteur.

« A ces passages qui témoignent d'une évidente sympathie pour le peuple visigoth, joignez l'intérêt prêté par l'auteur des *Gesta* aux événements d'Espagne, le détail avec lequel il raconte les deux expéditions de Childebart au delà des Pyrénées, la mention, probablement erronée, du reste (!), de Tolède comme le point extrême de sa première invasion, l'anecdote relative à la tunique de saint Vincent, le soin qu'il a pris de raconter le mariage de la fille de Frédégonde, Rigonthe, avec le roi des Goths, Leovigilde, l'indication donnée par lui seul de Blaye comme lieu de sépulture de Charibert, tous ces faits peuvent nous

faire conclure avec vraisemblance, je pourrais presque dire avec certitude, que notre chroniqueur était un Visigoth. Si l'on se rappelle en outre qu'en 711 les Arabes avaient envahi l'Espagne, puis Tolède et Saragosse, et s'étaient avancés jusqu'aux Pyrénées qu'ils devaient bientôt franchir, on ne s'étonnera pas qu'un moine espagnol ait pu venir se réfugier dans un monastère du nord de la France. »

Rien de plus fallacieux et en même temps de plus faible que cette argumentation. M. Monod perd de vue que le *Gesta*, étant un résumé, doit supprimer nécessairement quantité de détails, surtout ceux qui, au lieu de faire connaître des faits, n'expriment, comme le *Gothorum pavere mos* ou le *secundum consuetudinem*, que les ressentiments ou les préjugés personnels de l'auteur à résumer.

M. Monod va jusqu'à voir des changements intentionnels dans les modifications les plus accidentelles que le langage de Grégoire de Tours subit sous la plume de son abrégiateur. A qui fera-t-on croire que, si le *hi Ariani* a été mis dans la bouche de Clovis par un Franc, il faut être un Visigoth pour remplacer ces paroles par : *Gothi Ariani*? Ce sont là de simples questions de style, et je ne m'y arrêterai pas plus longtemps. Quant au récit des violences de Clovis contre les Goths de la Saintonge et du Bordelais, et de Childebart et de Clotaire contre les Visigoths d'Espagne, il résulte, lui aussi, d'une de ces conjectures qui sont familières à notre auteur, et en vertu desquelles, était donnée une expédition quelconque, il croit pouvoir en déduire les circonstances concomitantes. C'est dans le même esprit qu'il a ajouté au récit de Grégoire les pillages et les incendies de Childebart en Champagne, sans que M. Monod ni personne puisse s'en autoriser pour faire de lui un Champenois. S'il sait sur l'histoire de l'expédition en

Espagne des détails particuliers inconnus à Grégoire de Tours, on verra plus loin qu'il les a trouvés en France même. M. Monod, emporté par son idée, commet d'ailleurs une assez singulière bévue en reprochant à l'auteur du *Gesta* d'avoir, par patriotisme visigoth, omis l'épisode de saint Quintianus de Rodez, qui d'ailleurs ne rentrait en rien dans son plan : le fait est que la recension primitive des six premiers livres de Grégoire de Tours, la seule que l'auteur ait eue entre les mains, ne contenait pas, au dire de M. Monod lui-même, le passage en question (1)! Il ne reste donc rien de l'hypothèse de M. Monod, et je n'ai pas besoin d'ajouter avec M. Krusch que ce prétendu Visigoth qui fuit devant les Arabes ne prononce pas même leur nom!

Quant à l'autre partie de l'hypothèse de M. Monod, d'après laquelle l'auteur serait lui-même du pays de Paris, elle aurait eu plus d'autorité, s'il ne l'avait infirmée lui-même par l'inutile et oiseuse supposition qu'il aurait habité tour à tour les deux monastères de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis. Et pourquoi cela? Parce qu'il a sur l'un et sur l'autre des renseignements précis. Comme s'il avait fallu les habiter pour posséder ces renseignements!

(1) C'est M. Monod, en effet, qui a émis le premier l'idée que les manuscrits de la classe B représentent une rédaction primitive des six premiers livres de Grégoire de Tours, que l'auteur aurait révisée par la suite en y introduisant un certain nombre de chapitres nouveaux. Ce point de vue est d'ailleurs combattu énergiquement par M. Arndt dans la préface de son édition de Grégoire de Tours, et je crois qu'il a raison : mais, que l'histoire de saint Quintianus ait figuré ou non dans le texte primitif de Grégoire de Tours, le fait est qu'elle ne devait pas figurer dans le *Gesta*, étant donné le plan de celui-ci.

Un nouvel examen de la question nous permettra peut-être de faire ici une distinction nécessaire. Il est manifeste que notre auteur est fort bien renseigné sur Paris et sur ses environs. Il a sur le monastère de Saint-Germain-des-Prés, qui s'appelait encore de son temps Saint-Vincent, un ensemble de données positives et de première main. Il sait que ce monastère a été fondé à la suite d'une campagne de Childebert en Espagne, d'où il a rapporté la tunique de saint Vincent, dont lui a fait cadeau l'évêque de Saragosse (c. 26), et il a appris par la même occasion que ce roi a poussé lors de cette campagne jusqu'à Tolède (c. 23). Il sait aussi que ce monastère possède les tombeaux de saint Germain de Paris (c. 33) et de Frédégonde (c. 37). Voilà sur Saint-Vincent un groupe de données plus nombreuses que sur les autres établissements. L'auteur connaît bien aussi les autres églises et monastères de Paris et de ses environs. Non seulement il sait sur la fondation de Saint-Pierre (aujourd'hui Sainte-Genève) une légende qui ne pouvait avoir d'intérêt que sur place, mais il connaît le nom de cette église par une autre source que Grégoire de Tours, puisque celui-ci l'appelle d'une manière plus vague l'église des Saints-Apôtres. Il est seul à nous apprendre où est mort le jeune Clodoald, et il le dit avec une précision remarquable : *Noviento villa Parisiaci suburbano*. Notez cette manière de préciser l'emplacement d'une localité d'après sa proximité de Paris; il l'emploie ailleurs encore, pour Paris et jamais pour une autre ville; ainsi il nous dit que le roi Dagobert mourut *in Spinogilo villa in pago Parisiacense* (c. 43), et que saint Ouen mourut *Clippiago villa regale in suburbano Parisiorum*. Enfin, il sait que le roi Thierry a été élevé à Chelles; détail bien minime quand on pense au plan du *Gesta*, mais dont la mention s'explique fort bien si l'on admet que l'auteur

ghans p. 6. 6. 6. 6.
 red. N. : on
 fait un
 - accision pour
 Romi, et
 un peu
 la passage de
 la C. 7. 1. 1. 1.
 2. 1. 1. 1. 1.
 au non recendu
 grande yicun
 au oppiemts
 ten vctam
 2. 1. 1. 1. 1.
 ceul es ?
 ill pour !

lui-même a été voisin de Chelles. Tout cet ensemble d'indices permet déjà d'entrevoir le séjour de notre auteur, et ce n'est pas écarter notre opinion que de dire, avec M. Krusch, que ces mentions plus fréquentes de Paris, de ses villas et de ses églises étaient nécessitées par le sujet même.

Nous savons que l'auteur a écrit au nord de la Seine; nous voyons d'autre part qu'il connaît fort bien Paris, nous en concluons hardiment que c'est un moine de Saint-Denis, et nous en apporterons à l'instant deux preuves qui nous semblent concluantes. D'un côté, nous savons que le grand bienfaiteur de Saint-Denis a été le roi Dagobert, qui s'y est fait enterrer, comme le rapporte notre auteur; de l'autre, nous voyons que Dagobert est le héros favori du *Gesta*, qui fait de lui un éloge enthousiaste, et en parle comme du plus juste et du plus glorieux des rois francs : exagération évidente quand on compare à ce dithyrambe la calme et impartiale appréciation de Frédégaire. D'autre part, le seul fait que le *Gesta* rapporte au sujet du règne de Clovis II est le suivant :

« Eo tempore Chlodoveus brachium beati Dionysii martyris abscidit, instigante diabolo. Per idem tempus concidit regnum Francorum casibus pestiferis. Fuit autem ipse Chlodoveus omni spurcitiae deditus, fornicator et illisor feminarum, gula et ebrietate contentus. De hujus morte et sine nihil dignum historia recolit. »

Dans ce passage, le moine de Saint-Denis se reconnaît à deux traits. C'est à Saint-Denis seulement que l'on pouvait attacher assez d'importance à un fait aussi local pour l'inscrire dans une chronique aussi succincte ; c'est là seulement qu'on a pu en garder le souvenir oral depuis 638-636, époque du règne de Clovis II, jusqu'à 727, année où fut rédigé le *Gesta*. En second lieu, c'est à Saint-Denis seule-

ment que l'on peut avoir nourri contre le fait reproché à Clovis II une indignation si longue et si véhémement, voir dans son attentat une inspiration du diable, le flétrir de noms qui n'ont été donnés à aucun Mérovingien, aller jusqu'à attribuer à son crime la décadence du royaume franc. Incontestablement, de pareilles lignes portent avec elles leur signature.

Le *Gesta Francorum* a été composé à Saint-Denis : tout nous le dit et rien n'y contredit.

Peut-être devrais-je terminer ici; mais, soit que l'humeur aventureuse de M. Monod se soit communiquée à moi, soit qu'en réalité il reste encore quelque chose à découvrir pour la critique, il m'a semblé que je pouvais à mon tour, après avoir établi où l'auteur écrivit son ouvrage, risquer une conjecture sur le lieu de sa naissance. En effet, dans les nombreux renseignements topographiques par lesquels il se distingue, je trouve un groupe qui, pris dans son ensemble, est aussi riche et aussi précieux que celui des données relatives à Paris. L'existence de ce second groupe est d'autant plus importante à noter que, chez l'auteur du *Gesta*, la connaissance des faits topographiques, si étendue qu'elle soit, ne laisse pas que de présenter des lacunes. Il ne sait pas le nom de la bataille livrée par Thierry de Bourgogne contre Clotaire II, il sait seulement qu'elle a eu lieu dans le pays de Sens, sur la rivière Aroanna; Frédégaire, lui, plus exact, dit : *in vico Doromello*. Il ne sait pas non plus où s'est livrée la bataille dans laquelle Clotaire II triomphe de Brunehilde : il sait seulement que c'est en Bourgogne. Pour les exploits de Clotaire II en Saxe, il manque d'indications topographiques; il se borne à mentionner, d'une manière bien vague, le Rhin et le Weser. Pour les guerres soutenues par Charles Martel, il n'est pas moins dépourvu; il sait seulement que les

Neustriens passent la Charbonnière et vont *jusqu'à la Meuse*; il ignore où a eu lieu la bataille contre les Frisons; il donne comme théâtre de celle contre les Neustriens un *locus quidam qui dicitur Amblava*, qui est peut-être tout simplement la rivière d'Amblève elle-même; enfin, lorsque le duc d'Aquitaine fuit avec le roi Chilpéric, il sait bien qu'il passe *par Paris*, mais après cela il ne désigne plus leur retraite que par ces mots toujours bien vagues : *au delà de la Loire*.

On voit donc que pour les provinces situées au sud de la Seine, et même pour celles du nord de la Gaule, il n'est pas toujours renseigné. D'autre part, il est une région sur laquelle ses indications sont d'une précision et, si je puis ainsi parler, d'un luxe de détails vraiment caractéristique : c'est le pays de Laon et de Soissons. Ici, il n'est pas seulement en état de nous désigner toujours, de la manière la plus exacte, l'emplacement des lieux où s'est passé quelque fait important; il a des détails complémentaires qu'il ne possède pour aucun autre pays; il sait, par exemple, les diverses étapes d'une armée en marche, et il prend à les noter un intérêt qui semble trahir l'homme de terroir. Ainsi, en parlant de la guerre de Frédégonde contre les Austrasiens, il sait : 1° que cette reine rassemble son armée à Brinnacum; 2° que la bataille a lieu à Trucciago, dans le pays de Soissons (Droisy); 3° que Frédégonde poursuit les vaincus jusqu'à Reims; 4° qu'elle revient à Soissons. Des souvenirs aussi détaillés ne peuvent guère avoir été conservés et recueillis que sur place et par un enfant du pays; je ne crois pas qu'à pareille époque un autre se fût amusé à enregistrer autre chose que le nom du champ de bataille.

Au chapitre 45, on nous raconte, avec le même luxe de détails, des faits qui ont eu pour théâtre la même contrée.

Ebroïn revient de Luxeuil en Bourgogne. 1° Il arrive sur les bords de l'Oise; 2° il massacre le poste qui gardait le passage de cette rivière à Pont-Saint-Maxence (Oise); 3° il passe la rivière en ce même endroit et met en déroute l'armée ennemie; 4° il la poursuit jusqu'à Bacio (ou Stoacio); 5° il arrive à Crisciago (Cressy, Seine-Inférieure) où il s'empare de la personne du roi. Après cela, on ne nous parle plus de ses mouvements stratégiques, sans doute parce que le détail ne s'en passe plus dans le rayon visuel de notre écrivain.

Enfin, au chapitre 46, même exactitude topographique dans le récit de la campagne d'Ebroïn contre les Austrasiens : 1° Les deux armées se rencontrent à Lufao, (Lafaux, Aisne) et les Austrasiens sont battus; 2° Ebroïn les poursuit et dévaste *leur pays*; 3° Martin se réfugie à Lauduno Clavato (Laon) et Pepin *autre part* (altrinsecus); 4° Ebroïn, revenant de sa poursuite, arrive à Ercherego villa (Ecry, aujourd'hui Asfeld-la-Ville, Ardennes); 5° De là, il attire traitreusement Martin dans le même endroit et le fait périr.

Ces passages sont caractéristiques. Ils montrent que tant qu'il s'agit de faits se passant dans la vallée de l'Oise ou pas trop loin de là, l'auteur est renseigné mieux qu'il ne l'est pour le reste; au contraire, dès que le théâtre de l'action se déplace, alors ce sont des expressions vagues : *regio illa, altrinsecus*, etc., qui se substituent aux désignations nettes et précises. Que conclure de là, sinon que notre auteur est né aux environs de l'Aisne ou de l'Oise, dans le pays de Laon ou de Soissons, et que la remarquable précision de ses souvenirs sur ce pays s'explique par là?

Remarquez que c'est à Soissons qu'il y a, selon
l'antiquaire Elvius pour Althild, alors qu'il y a
et rien et qu'il y a Frédégonde fait connaître le
village par le voyage. Le gerta god aussi le
qu'elle ne s'élève

Conclusion.

L'auteur du *Gesta Regum Francorum* est un moine de Saint-Denis, qui semble originaire du pays de Laon ou de Soissons, et qui a écrit, en 727, l'histoire des Francs, depuis leur origine jusqu'à son temps. Il ne semble pas avoir consulté de source écrite en dehors de Grégoire de Tours, mais il avait une connaissance assez étendue de la géographie de la Gaule, et il était familiarisé avec ses traditions populaires. Ajoutons que son livre, par là même qu'il était un résumé, eut une rapide fortune. Non seulement il fut beaucoup plus lu que Grégoire de Tours lui-même, mais de bonne heure il fut pris pour l'ouvrage de ce dernier, comme on le voit déjà par l'exemple du remanieur. Son autorité historique devint très grande. Certaines de ses légendes, celle de Pharamond, par exemple, passèrent pour des faits incontestables, et, sous ce rapport, son influence a duré jusqu'à nos jours. C'est l'œuvre de la critique de remettre en honneur la vraie source, qui est Grégoire de Tours, sans toutefois méconnaître la valeur relative du *Gesta*, au double point de vue des souvenirs personnels de l'auteur et des emprunts qu'il a faits à la source toujours si intéressante de la tradition populaire.

Appendice.

Depuis que ce mémoire est écrit, M. Krusch a publié dans les *Monumenta Germaniae historica*, au tome II des *Scriptores rerum Merovingicarum*, une édition critique du *Gesta Regum Francorum*. Dans son introduction, il déve-

loppe les vues qu'il avait exposées précédemment, les appuyant, par endroits, de considérations que je regrette de n'avoir pu utiliser dans mon travail. M. Krusch n'apporte à la vérité aucun argument nouveau à l'appui des opinions qui lui sont personnelles, et sur lesquelles je crois devoir me séparer de lui; par contre, il transforme en certitude la conjecture que j'avais émise au sujet des prétendus emprunts faits par l'auteur du *Gesta* à César et à Tacite. C'est en effet, comme le montre M. Krusch, dans les *Étymologies* de saint Isidore de Séville (IX, 2, § 97) qu'est puisé le passage sur la foi duquel des écrivains doués de peu d'esprit critique ont cru pouvoir conclure que l'auteur anonyme était versé dans la littérature ancienne. Je dois d'ailleurs ajouter que ce passage, comme il résulte de l'édition critique de M. Krusch, n'appartient qu'au remanieur du *Gesta* et qu'il fait défaut dans le texte original de l'auteur de 727 : il ne rentre donc pas, à proprement parler, dans le cadre de cette étude.

S'il élimine César et Tacite de la liste des sources de notre auteur, M. Krusch croit devoir, avec les autres érudits, y maintenir le *Prologus* de la Loi salique. Je suis plus que jamais persuadé que c'est là une erreur, et je ne désespère pas de voir M. Krusch se rallier à mon avis après un nouvel examen de la question. L'opinion que je combats repose exclusivement sur trois suppositions tout à fait gratuites :

- 1° Que le *Prologus* est incontestablement antérieur au *Gesta*;
- 2° Que l'auteur du *Gesta* a connu le *Prologus*;
- 3° Que la ressemblance entre le *Gesta* et le *Prologus* ne peut s'expliquer que par un emprunt du premier au second, et non par un emprunt du second au premier.

et a bon à
 bel: Provanium
 'reuni' Dan
 my Carolingian
 alogia (Vitz)
 310-311/
 - l'histo r
 -y or l'lovi
 à l'ist de gesta
 p'ial (ainoin
 -m Vite l'le-hili)
 - a g'og. a
 - a ali a
 gain - L Vite
 2 refer l'le-l
 p'ia (Pharamond)
 -ica etc.)

egri a franc. quozio invenio h'leua r ubi g'eti Franc
 duo exemplaria ab ipso et notantur de l' cent
 a H. h'nd r 1578 (Bull. B'illig. Crq. IV, p.

Étymologie r. non de Franci Inq. Gesta c. 2: hinc
 Marten Valentinianus imperator Francos allicia lingua, hoc est
 a duncta vel aducia codis eorum. et bene B. suit a
 l'Étymologie r. de G'it' a d'it'

A ces trois suppositions gratuites j'oppose trois certitudes incontestées :

1° Le caractère profondément populaire de la tradition en cause;

2° La parfaite connaissance que l'auteur du *Gesta* possédait des traditions populaires;

3° L'ignorance où il était des sources écrites, même des quatre derniers livres de Grégoire et de la chronique de Frédégaire.

Je pourrais ajouter que l'on connaît très exactement la date du *Gesta* (727), tandis qu'on est loin de connaître celle de la *Loi salique*, et encore moins celle de ses *Prologues*, qui sont incontestablement postérieurs à la *Loi*.

M. Krusch est convaincu aussi, sur la fin du passage relatif à Clovis II, que notre auteur a consulté sur ce règne des sources écrites, voire même des historiens aujourd'hui perdus.

« Hoc ex loco memoria dignissimo post Fredegarium et ante hunc, qualiscunque est, historicum alios res gestas posteris tradidisse discimus, quorum opera perisse non satis dolendum est. Illa enim quæ superest Historia Francorum auctoritatem fidemque minimam habet. »

Sur quoi je ferai observer d'abord que si notre auteur a consulté une source si digne d'être regrettée, il est à tout le moins étonnant qu'on ne s'en aperçoive pas dans son historique du règne de Clovis II. Car, non seulement cet historique est expédié en quelques lignes, mais encore M. Krusch lui-même le classe-t-il dans la partie de son ouvrage qui est la plus indigne de confiance. Le *Gesta* se borne en effet à accuser d'erreur ou de confusion les écrivains qui ont parlé de la mort de Clovis II, mais lui-même n'a rien de plus certain à nous en apprendre. Puis,

comment admettre que, venant après plusieurs historiens qui auraient raconté à leur manière la mort de Clovis II, notre auteur s'aviserait de les contredire, sans d'ailleurs pouvoir les rectifier? Il aurait été, je crois, trop heureux de les copier, et il se serait respectueusement incliné devant leur témoignage.

Y a-t-il d'ailleurs la moindre vraisemblance à supposer que plusieurs historiens ont raconté la vie de l'insignifiant Clovis II, et qu'ils ont disparu sans laisser d'autre trace que le passage énigmatique dont nous parlons ici? J'ose dire qu'une pareille supposition ne résisterait pas à l'examen, et qu'elle se détruirait pas son exagération même. Le texte du *Gesta* n'exige d'ailleurs pas un tel effort de bonne volonté. En le relisant attentivement, on s'aperçoit fort bien que tout ce qu'il sait au sujet de Clovis II se trouve résumé dans une tradition monastique de Saint-Denis sur l'enlèvement, par ce roi, d'un bras du saint patron. L'homme qui s'était rendu coupable d'un pareil sacrilège ne pouvait être qu'un débauché et qu'un misérable. S'il était mort jeune, sa triste fin devait être considérée comme un châtement de Dieu, et sa mort, comme sa vie, était indigne des regards de l'histoire. Voilà le thème que développe brièvement notre auteur. Il ajoute ensuite que plusieurs écrivains, qui d'ailleurs flétrissent sa mort, n'en connaissent pas bien les circonstances et en parlent d'une manière erronée.

Quels sont ces écrivains? Des hagiographes apparemment (car il n'y avait pas d'autres écrivains à cette époque) qui auront incidemment parlé du roi Clovis II à l'occasion de ses rapports avec leurs saints. Si l'on me demande ce que sont devenus ces hagiographes, je répondrai que leurs écrits ont pu, comme tant d'autres vies de saints,

disparaître bien plus facilement qu'une chronique, et que nous en avons des preuves multiples.

M. Krusch soulève une question qui est assez difficile à résoudre. Après avoir constaté que le *Gesta* raconte, comme Grégoire de Tours et à la même place, la mort et les funérailles de saint Médard (Greg. IV, 19; *Gesta*, 29), il fait remarquer que cet épisode manque dans le texte de Grégoire tel qu'il est fourni par les manuscrits de la classe B. Comment donc l'auteur du *Gesta* a-t-il pu le connaître, puisque c'est un manuscrit de cette classe qu'il a eu sous les yeux? Je ne suis pas en état de résoudre cette difficulté, mais je veux en signaler une autre qui est identique. On sait que Hincmar, dans sa *Vie de saint Remy*, suit exclusivement le *Gesta* et ne connaît pas Grégoire de Tours : comment donc se fait-il que dans son récit du baptême de Clovis il intercale subitement deux lignes qui ne sont pas dans le *Gesta*, mais qui se trouvent dans le passage correspondant de Grégoire de Tours? Voici les trois textes :

Gregor. Tur.

Rex ergo prior peposcit se a pontifici baptizare. Proccedit novos Constantinus ad lavacrum, deleturus lepræ veteris morbum sordentesque maculas gestas antiquitus recenti latice deleturus.

Gesta.

Rex ergo prior petit sanctum Remedium ut se baptizaret. Venit novus Constantinus ad baptismum, abnegatis diabolo pompisque ejus.

Hincmar.

Viso autem rex tanto miraculo, abnegatis diaboli pompis et operibus ejus, petiit se a sancto pontifice baptizari. Proccedit novus Constantinus ad lavacrum salutiferum, in quo defendi erant lepræ veteris morbi, sordentesque antiquæ peccatorum maculæ diluendæ.

On le voit, de part et d'autre nous sommes en présence du même problème. Faudrait-il admettre que de part et d'autre l'intermédiaire, qui est représenté ici par le

manuscrit B de Grégoire de Tours, là par le *Gesta*, ne nous est pas arrivé dans un état suffisamment intact, et que, sous sa forme primitive et gèneine, il contenait le passage qui lui manque aujourd'hui? Je n'ose me prononcer, bien que je ne voie pas pour le moment d'autre solution de la difficulté.

L'auteur de *Gesta* a nom Wicmar (on fait Bedegai) alors que Grégoire ne le nomme pas. Si c'est lui, il lui ce nom d'auteur de la *l'odilia* ?

L'appendice A Maier et de 624. Donc il
a suivi de nous au gera, et ce n'est
pas l'inverse qui est vraie.